



MANIFESTATION D'ENVERGURE DE LA VITICULTURE A AVIGNON



Beaucoup de monde à Avignon, de 6 à 7000 manifestants suivant les organisateurs, très satisfaits du rassemblement réussi de toutes les organisations agricoles et viticoles d'un large quart Sud de la France dans la capitale des Côtes du Rhône. Des vigneronns venus de fort loin parfois de Perpignan ou du Tarn et aussi de l'Aude, de l'Hérault, du Var, des Bouches du Rhône, d'Ardèche, de Drôme ou de Vaucluse.

Des vigneronns mais aussi des élus dont beaucoup de l'ANEV, de tous niveaux et surtout de toute appartenance politique, sénateurs, députés, conseillers généraux ou maires de ces départements viticoles et qui savent ce que leurs régions, départements ou communes doivent à la viticulture et qui s'engagent à la défendre. Des membres du bureau, comme Francis Fabre, le trésorier, Michel Grégoire Vice-président, Jacques Bascou, député de l'Aude ou Max Feschet, maire de Bouchet (26) mais aussi de nombreux députés, sénateurs, conseillers généraux et municipaux, maires et présidents de communautés de communes adhérents étaient présents.

De nombreux dirigeants nationaux des organismes qui appelaient à la manifestation avaient fait le déplacement d'Avignon, de Jean-Michel LeMetayer, président de la FNSEA, de Christian Paly, président de AOC de France (CNAOC) et du syndicat général des Côtes du Rhône, à Denis Verdier président des Coopérateurs de France, Xavier de Volontat des vigneronns indépendants de France,

Jean Huillet , président des Vins de Pays,. Et bien sûr des membres de nombreux syndicats agricoles (Jeunes agriculteurs, Modef, Confédération Paysanne), viticoles d'appellation d'origine et d'interprofessions.

Les responsables ont été reçus par le préfet du Vaucluse auquel ils ont demandé de transmettre sans plus tarder au premier ministre et au ministre de l'agriculture un cahier de revendications avec les mesures urgentes qu'il demandent pour éviter qu'un pan entier de la viticulture française ne soit sacrifié sur l'autel du libéralisme, de la concurrence déloyale et de la prohibition .Ces mesures concernent les points suivants

MESURES COURT TERME :

Soutien aux exploitations- Aides à la trésorerie. Instauration du fonds d'allègement des charges en particulier sur les emprunts, les cotisations sociales et foncières. Adaptation de la fiscalité agricole et allègement des charges. Versement accéléré des aides à la restructuration du vignoble.

MESURES MOYEN/LONG TERME :

Réforme de l'OCM viti-vinicole, et adaptation du vignoble : Amplification du régime de restructuration et de reconversion du vignoble. Mise en place d'un régime d'arrachage temporaire. Développement d'une politique de promotion- Mise en place d'un régime de gestion de crise. Encouragements aux investissements pour la commercialisation des produits : soutien aux entreprises à l'export notamment.

Communication/information sur le vin : adapter la réglementation pour permettre la communication sur les spécificités des vins, mettre en œuvre une politique qui privilégie la responsabilité du consommateur, créer les conditions pour favoriser un dialogue permanent entre tous les acteurs à travers notamment la mise en place du Conseil de la Modération et enfin Développement des moyens affectés à la recherche/développement viticole.

Toutes ces revendications ont été défendues par les leaders nationaux sur une place du Palais des Papes noire de monde, de vigneron et d'amis du vin qui s'étaient mobilisés pour défendre la boisson totem de la France : le vin

De mémoire de Vigneron et d'Elus du Vin on n'avait encore jamais vu cela.